

**PARIS** | Le niveau du fleuve est monté jusqu'à 3,10 m ce mois-ci. Un scénario habituel pendant l'hiver, mais qui contraint les navires, touristiques ou non, à adapter leurs trajets.

# La période de crue impose une gymnastique aux bateaux sur la Seine

Paul Abran

**ADRIEN\*** avait tout prévu. Une soirée « prestigieuse » sur la Seine à quelques jours de Noël. Un dîner en tête à tête. Deux heures de défilé devant les plus beaux monuments éclairés de la capitale. Pas de chance, le « Capitaine Fracasse », nom de cette péniche-restaurant amarrée sous le pont de Bir-Hakeim (XV<sup>e</sup>), est finalement parti dans l'autre sens, direction Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Le niveau de la Seine (au-dessus de 3 m le 16 décembre) était trop élevé pour permettre au bâtiment de naviguer en sécurité sous les ponts du centre de la capitale. Le phénomène de crue n'est pas sans conséquence en cette fin d'année. De nombreuses compagnies sont contraintes de modifier leurs parcours. Un scénario loin d'être inhabituel en ces temps hivernaux et pluvieux, mais qui oblige les bateliers à s'adapter.

## « Prix revus à la baisse »

C'est le cas des Vedettes de Paris. « On modifie le parcours. En temps normal, nos bateaux naviguent depuis la tour Eiffel (VII<sup>e</sup>) jusqu'à la cathédrale Notre-Dame de Paris (IV<sup>e</sup>), explique Marie Bozzoni, la directrice générale. Là, on fait demi-tour vers Invalides, mais la croisière dure toujours une heure. On prolonge jusqu'à la statue de la Liberté dans le XV<sup>e</sup>,



mais tout le monde n'est pas forcément intéressé par la tour de TF1. » Les prix, eux, sont revus à la baisse.

Les ponts situés au cœur de la capitale comme celui des Invalides, le plus bas de Paris, sont trop bas pour que les bateaux puissent poursuivre leur croisière. « C'est une situation classique en hiver, relate Frédéric Raout, chargé de mission usages fluviaux à la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et

des Transports (Drieat) Île-de-France. Le niveau est monté à 3,10 m mi-décembre, ce n'est pas très élevé mais suffisant pour que Paris soit placée en vigilance jaune pour crue (*le premier palier*). » Depuis quatre jours, le niveau est redescendu autour de 2,80 m.

Un règlement de police définit les restrictions de circulation sur le cours d'eau selon la cote (ou hauteur) de l'eau. « Dès que la cote d'1,60 m est atteinte, [...] la longueur autorisée des bateaux est réduite à



**Un niveau monté à 3,10 m mi-décembre, ce n'est pas très élevé mais suffisant pour que Paris soit placée en vigilance jaune.**

Frédéric Raout,  
de la Drieat Île-de-France

105 m entre le pont de Sully et le pont de Bir-Hakeim, et le demi-tour est interdit entre le pont de Sully et le pont d'Austerlitz pour les bateaux d'une longueur de plus de 40 m », stipule le document.

Plus la cote augmente et plus la navigation est restreinte sur le bief parisien. À 2,50 m, la navigation des bateaux à passagers de plus de 110 m est interdite. À 3 m, le bras de la Monnaie est interdit d'accès. Enfin, « au-delà de 4,30 m, aucune navigation

Lors des périodes de crue, à Paris, certains ponts sont trop bas pour que les bateaux touristiques puissent passer. (Archives)

n'est possible entre le pont de Grenelle et le bassin de l'Arse-nal », ajoute Frédéric Raout.

## Resté à quai

Mercredi soir, Sybille\* n'a pas profité de la croisière d'une heure et demie prévue par son entreprise : la péniche est restée amarrée au quai Saint-Bernard (V<sup>e</sup>). « C'est un bateau de deux étages. Comme l'eau n'a jamais baissé en dessous de 2,70 m, il ne pouvait passer les ponts ni à l'est ni à l'ouest. »

Pour chaque bateau, le capitaine « avise en direct », nous glisse-t-on dans les équipes de Paris en Scène et du « Capitaine Fracasse ». « C'est une période compliquée. Il suffit que ça baisse dans la journée et on peut repartir sur le trajet original. »

Ces restrictions, les bateliers les connaissent par cœur. « Ils sont aussi informés en direct par des avis à la batellerie publiés sur notre site et sur l'application Navi », ajoute-t-on chez Voies navigables de France (VNF). Cap désormais sur le mois de janvier, avec un léger pessimisme « lorsqu'on s'attarde sur les prévisions pluviométriques », observent les Vedettes de Paris.

\*Les prénoms ont été changés